



1/2
1 we ADY
1 we piscine
1 we SF

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 26 JUIN 2009

Date d'envoi de la convocation : 18/06/09

Nombre de membres : 63
Nombre de présents : 50
Nombre de votants : 59

Exprimés : Pour : 57 – Contre : 0
Abstentions : 2

**SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :**

- 3 JUIL. 2009

DE CHERBOURG

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe DESCHAMPS

L'an deux mille neuf, le vendredi 26 Juin, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, AUBERT Daniel, LE FRANCOIS Yveline, LEBATARD Yves, AUCHER Philippe, FAUCHON Patrick, BESSELIEVRE Louis, BONAMY Lucien, MARGUERIE Jean-Pierre, ROUSSEAU François, HAYE Laurent, DESCHAMPS Philippe, MARBACH Michel, THIEBOT Alain, GUERIN Alain, HOCHET Hubert, TESSON Jeanne-Marie, LAMOTTE Jean-François, LECESNE Patrice, BERNARD Olivier, COTTEBRUNE René, DESPLAINS Denis, BRIX Henri, CORDIER Jeanne, FEUARDENT Serge, LEGER Roger, LEMARCHAND Jacques, LENER Martine, LESEIGNEUR Jacques, PAPIN Michel, VILTARD Bruno, LAMOTTE Noël, LAMOTTE Jean, LE BLOND Auguste, HAMON Myriam, HUREL Daniel, DENIAUX Johan, LE BIEZ Martine, LEROUVILLOIS Gérard, LETABLIER Marcel, ADAM Jean-Pierre, CHANTELOUP Denis, TIREL Serge, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, CAPELLE Jacques, LE COUTOUR Carole, COSNEFROY Jacques, LAJOIE Gilbert, CADO Maurice, MAHIEU Monique, VIGER Jacques.

Ont donné procurations : Monsieur BRISSET Franck à Monsieur ROUSSEAU François, Monsieur LACOUR Sylvain à Monsieur LECESNE Patrice, Monsieur COTTEBRUNE Bruno à Monsieur PAPIN Michel, Monsieur LECOFFRE Dominique à Monsieur FEUARDENT Serge, Monsieur DUVAL Anthony à Madame HAMON Myriam, Monsieur LE BIEZ Franck à Monsieur LEROUVILLOIS Gérard, Madame THOMINET Odile à COSNEFROY Jacques, Monsieur LARONCHE Emmanuel à Monsieur LAJOIE Gilbert, Monsieur SOREL André à Monsieur CADO Maurice.

Absents-Excusés : Messieurs GANCEL Daniel, COLLAS Hubert, THIEBOT François, GINET Patrick.

N° 2009 – 041

OBJET : Tarifs de la Piscine de la Communauté de Communes des Pieux - Modification

Exposé

Par délibération n° 2008-078 du 13 juin 2008, le Conseil Communautaire a fixé à compter du 1^{er} juillet 2008 les tarifs :

- de la piscine de la Communauté de Communes des Pieux (entrées et activités aquatiques).
- de la prestation "formule de la piscine à la mer".

Il est proposé d'appliquer, à compter du 1^{er} juillet 2009, une évolution des tarifs équivalente à l'évolution de l'indice INSEE prix à la consommation hors tabac de décembre 2007 (indice 116,46) à décembre 2008 (indice 117,63) soit 1,00 %.

Délibération

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2008-078 du 13 juin 2008,

Considérant l'indice des prix à la consommation hors tabac pour décembre 2008,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : applique aux tarifs de la piscine de la Communauté de Communes des Pieux et au tarif de la prestation "formule de la piscine à la mer" une évolution de 1,00 % à compter du 1^{er} juillet 2009, conformément au tableau ci-joint,

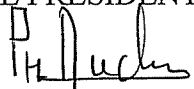
ARTICLE 2 : autorise le Président ou le Vice-président délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

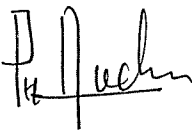
ARTICLE 4 : dit que le Président et le Directeur Général de la Communauté de Communes des Pieux seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 3/07/09
et publication ou notification
du : 1/07/09



LE PRESIDENT,

Philippe AUCHER



LE PRESIDENT

Philippe AUCHER

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX

TARIFS PISCINE

	Tarifs au 1 ^{er} juillet 2008 (délibération : n°2008-078)	Tarifs au 1 ^{er} juillet 2009
Entrée enfant	1,05 €	1,06 €
Entrée adulte	1,91 €	1,93 €
Carte enfant 10 entrées	6,91 €	6,98 €
Carte adulte 10 entrées	16,41 €	16,57 €
Leçon	5,19 €	5,24 €
Location de matériel	0,53 €	0,54 €
Visiteur	0,53 €	0,54 €
Activités aquatiques	4,84 €	4,89 €
Carte entrées annuelles Adultes	65,64€	66,30 €
Carte activités aquatiques Annuelles	151,14 €	152,65 €
Droit d'inscription activité	34,52€	34,87 €
Location d'une ligne d'eau	19,01€	19,20 €
Location bassin	95,01€	95,96 €
Formule de la Piscine à la Mer	16,65 €	16,82 €